

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOUS EMBARGO JUSQU'AU VENDREDI 09/12/22 A 18h30 (UTC +1 - HEURE DE PARIS)

À LA COP15 BIODIVERSITE, 100 SCIENTIFIQUES ET EXPERTS APPELLENT LES DIRIGEANTS INTERNATIONAUX A PROTEGER LES POLLINISATEURS DES DANGERS DE BIOTECHNOLOGIES GENETIQUES.

MONTRÉAL - 9 décembre 2022. 100 scientifiques, experts et organisations** du monde entier se sont mobilisés pour alerter les décideurs internationaux sur les dangers des biotechnologies génétiques pour les pollinisateurs, dont le déclin actuel menace l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes et la sécurité alimentaire mondiale.

Des scientifiques de renom dans les domaines de la biologie moléculaire, de la génétique, de l'écologie des pollinisateurs et de l'agroécologie, ainsi que des experts de la protection des pollinisateurs, de l'environnement, de la conservation et des apiculteurs lancent un appel inédit adressé aux représentants des pays rassemblés à la COP15 Biodiversité. Afin de protéger les insectes pollinisateurs, indispensables à la production de 76 % des principales cultures vivrières mondiales, les signataires de cet appel scientifique demandent :

- **D'appliquer strictement le principe de précaution** (tel que défini par les Nations Unies) ;
- **De s'opposer à la dissémination dans la nature de produits, de composants et d'organismes obtenus par le biais des biotechnologies génétiques**, tels que les molécules issues du silençage génétique et les organismes issus du forçage génétique.

Parmi les signataires figurent notamment le spécialiste de l'agroécologie et de la pollinisation Lucas Garibaldi, le biologiste Dave Goulson ou encore le spécialiste mondial des abeilles Thomas Seeley.

[LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'APPEL INTERNATIONAL \(EN ANGLAIS\)](#)

Développées par les firmes de l'agrochimie notamment pour remplacer les pesticides chimiques dans les champs, ces nouvelles méthodes de génie génétique permettent par exemple de désactiver certaines fonctions vitales chez les insectes considérés comme nuisibles, en ciblant l'expression de leurs gènes par interférence ARN, grâce à la technique du silençage génétique. Aboutissement extrême et controversé de ces nouvelles techniques, le forçage génétique permet quant à lui d'introduire un gène chez une espèce, en forçant sa transmission systématique à sa descendance. En transmettant un gène d'extinction (infertilité), le forçage génétique peut ainsi induire la disparition de toute une espèce en quelques générations.

Le développement des applications agricoles du forçage génétique se sont multipliées ces dernières années. Aujourd'hui, [21 insectes ravageurs](#) des cultures font l'objet de recherches ciblées, et [plusieurs demandes de brevets](#) ont été déposées par des firmes. L'application agricole du silençage génétique (via des plantes, bactéries ou virus génétiquement modifiés, ou par spray) est encore plus avancée puisque certaines applications ont déjà été approuvées aux [États-Unis ou au Canada](#).

Alors que l'arrivée dans les champs de ces pesticides d'un nouveau genre est activement préparée, leurs effets potentiels sur les pollinisateurs et l'ensemble du vivant demeurent méconnus et peu étudiés. Les premières études scientifiques indépendantes pointent cependant des risques d'effets létaux sur des insectes non-ciblés, lorsque ceux-ci partagent un gène similaire avec les espèces nuisibles ciblées.

Pourtant, il est aujourd'hui « envisagé d'ouvrir la voie à la dissémination potentielle d'organismes ou de produits obtenus grâce aux biotechnologies génétiques », s'alarment les signataires, qui rappellent que « toutes ces applications,[...] comportent des risques non étudiés qui pourraient accélérer le déclin des populations de pollinisateurs et mettre en danger l'ensemble des chaînes alimentaires ».

CITATIONS

« Nous demandons donc une application stricte du principe de précaution selon les Nations Unies, et d'empêcher toute diffusion jusqu'à ce qu'il y ait des preuves que l'usage de ces biotechnologies, de leurs produits, organismes et composants, n'aura pas d'impact direct ou indirect négatif », préviennent les signataires de l'Appel.

« Les relations dynamiques qui existent entre les pollinisateurs et les autres chaînons des écosystèmes, comme les micro-organismes qui vivent dans les sols, les plantes, les oiseaux, montrent qu'il est impossible d'intervenir sur le génome d'un individu sans interagir avec l'ensemble de son espèce, des autres espèces et plus largement avec l'ensemble du vivant. En modifiant un individu, on modifie potentiellement l'ensemble du vivant », avertit Nicolas Laarman, Délégué Général de POLLINIS.

« On ne peut pas de permettre de mener de nouvelles expériences génétiques à l'air libre, surtout lorsqu'elles risquent de porter atteinte aux pollinisateurs ou à la santé humaine. Les populations d'insectes et d'abeilles, qui sont essentielles pour notre système alimentaire, meurent à un rythme alarmant. La CBD doit immédiatement prendre des mesures de précaution pour assurer que notre santé et l'environnement soient protégés », déclare Dana Perls, Senior Food & Agriculture Program Manager pour les Amis de la Terre

« La chute générale des insectes est pharamineuse, et pourtant, les insectes et pollinisateurs sont très peu évoqués à la Convention pour la Biodiversité, explique Adam Breasley, head of international

outreach pour Save our Seeds. Le forçage génétique risque de provoquer un nouveau ravage dans les environnements des insectes et des pollinisateurs. Ils sont essentiels pour la vie, y compris les vies humaines, et ils ont une valeur intrinsèque. Nous devons protéger la biodiversité, et non pas développer des technologies visant à éliminer des espèces. »

« Des organismes de forçage génétique, mais également d'autres formes nouvelles d'ingénierie génétique, sont déjà disséminés sans procédé d'évaluation de la technologie incluant une évaluation du risque. Pour l'avenir, nous avons détecté des développements encore plus inquiétants, comme les virus génétiquement modifiés et des vaccins auto-diffusés, qui ont déjà été relâchés aux Etats-Unis, financés par DARPA. Nous devons organiser un moratoire sur toutes ces technologies et ces négociations à la CBD peuvent jouer un rôle important à ce sujet », explique Tom Wakeford, Directeur Europe ETC Group.

CONTEXTE

Pendant la 15e conférence mondiale sur la biodiversité (COP15) qui se déroule à Montréal du 7 au 19 décembre, les dirigeants doivent adopter les objectifs internationaux révisés de protection de la biodiversité d'ici 2030, afin d'enrayer la destruction en cours des écosystèmes et lutter contre l'extinction de la biodiversité. Les insectes, et plus spécifiquement les pollinisateurs, sont aux premières loges de cette extinction de masse, et doivent à ce titre faire l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs internationaux dans le cadre de cette négociation.

Parmi les 22 objectifs du nouveau cadre mondial de la biodiversité en cours de négociation, la question du rôle central des pollinisateurs dans les écosystèmes sera traitée au travers de plusieurs objectifs (2, 3, 4, 7, 9, 10), mais aussi via l'objectif 17 qui cible la question des risques potentiels des biotechnologies génétiques pour l'ensemble du vivant, dont les pollinisateurs pourraient être les premières victimes. Le contenu de cet objectif, qui doit être négocié à Montréal, pourrait encadrer strictement la dissémination dans la nature des organismes et produits issus de ces biotechnologies, ou au contraire préparer le terrain pour faciliter leur usage dans la nature.

**** Le nombre de signatures est susceptible d'évoluer jusqu'à la fin de l'embargo.**

CONTACTS PRESSE

Cécile Barbière (Paris)

cecileb@pollinis.org

06 63 93 84 86

Vanessa Mermet (Montréal)

vanessam@pollinis.org

06 68 43 18 49

POLLINIS

ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE TOUS LES POLLINISATEURS.
